

AMUNDI HARMONIE ESR - PER

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/01/2025

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

Objectif d'investissement

En souscrivant à AMUNDI HARMONIE ESR, nourricier de AMUNDI HARMONIE vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à accéder à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés de taux, d'actions et de devises internationaux. La performance AMUNDI HARMONIE ESR peut être inférieure à celle de AMUNDI HARMONIE en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître : Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI HARMONIE, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion est, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, la recherche de performance sur l'ensemble des classes d'actifs par la mise en place d'une gestion active et flexible. Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en place une gestion évolutive et de conviction. Ainsi, la gestion pourra, au travers d'OPC et/ou d'une gestion de titres en direct, s'adapter aux mouvements de marchés. Le fonds peut être exposé jusqu'à 110 % de l'actif en produits de taux au travers d'obligations et titres de créance d'émetteurs publics et/ou privés. L'exposition globale du fonds aux actifs risqués (marchés d'actions et obligations spéculatives) est limitée à 30 % de l'actif net. L'exposition au risque de change peut représenter jusqu'à 20% de votre portefeuille

Rencontrez l'équipe



Raphaël Sobotka

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible,
ESR et Risk Premia



Christophe Granjon

Directeur de la gestion Multi-Asset ESR



Hong Bou

Gérant suppléant

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI HARMONIE ESR. Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:00 (heure de Paris).

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **15,97 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **31/01/2025**

Actif géré : **488,07 (millions EUR)**

Indice de référence : **Aucun**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**

Date de création de la classe : **11/01/2021**

Eligibilité : **Assurance-vie**

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : -

Frais d'entrée (maximum) : **10,00%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,80%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**

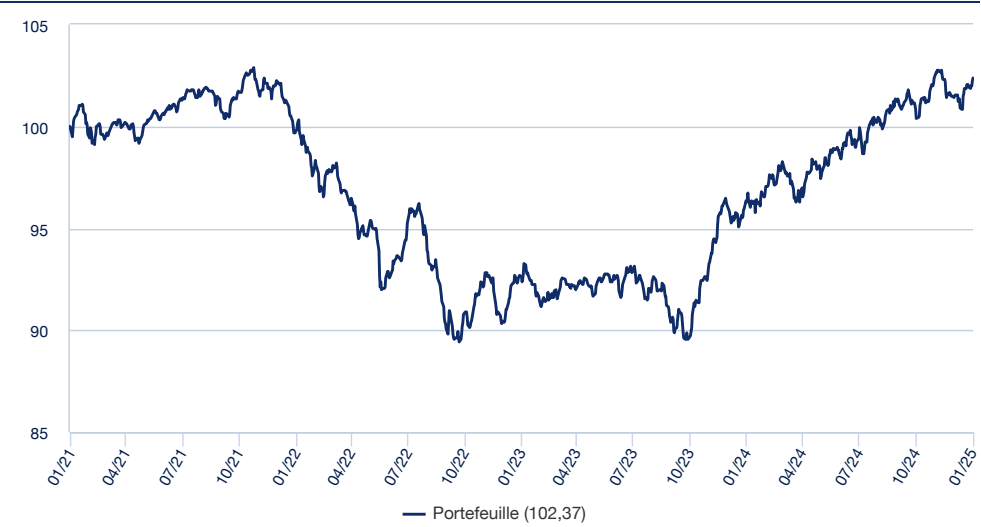
Commission de surperformance : **Non**

Nom du fonds maître : **AMUNDI HARMONIE**

DIVERSIFIÉ

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/12/2024	31/12/2024	31/10/2024	31/01/2024	31/01/2022	-	-
Portefeuille	0,95%	0,95%	1,98%	6,18%	2,50%	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Sensibilité	3,08
Note moyenne	BBB+
Exposition Actions	19,05%
Poids des OPC en % de l'actif	98,37%
Nombre de lignes en portefeuille	48

La note moyenne du portefeuille inclut tous les instruments ayant une note (taux, monétaire) qu'ils soient détenus directement ou indirectement via un OPC.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-13,08%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	09/2022
Moins bonne performance	-4,03%
Meilleur mois	11/2023
Meilleure performance	3,93%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

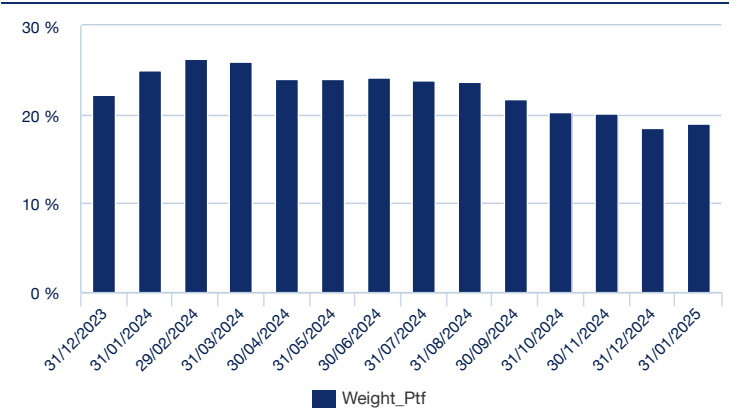
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	3,72%	5,01%	-
Ratio de sharpe	0,68	-0,32	-

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs détaillée (Source : Amundi)

Actions	18,98%
France	1,06%
EMU ex-France	2,33%
Europe ex-EMU	2,60%
Amérique du nord	12,31%
Japon	0,54%
Asie hors-Japon	0,07%
Pays émergents	0,06%
Autres	0,02%
Taux	55,87%
Etats	38,38%
Inflation Linked	1,94%
Investment Grade	14,44%
High Yield	0,00%
Convertibles	0,96%
Autres	0,15%
Monétaire	24,06%
Autres	1,09%

Evolution du poids des actifs risqués sur un an glissant (Source : Amundi) *



* Les actifs risqués regroupent : les actions et les obligations à haut rendement.
L'exposition présentée, qui peut varier en cours de mois, est celle de la fin du mois.

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

Janvier a été un mois de transition pour l'économie mondiale, marqué par l'attente de l'installation de l'administration Trump le 20 janvier, suivie de la signature de 45 décrets présidentiels et des premières annonces, notamment une augmentation des droits de douane sur les produits mexicains, canadiens et chinois. L'Europe continue de souffrir d'un manque de dynamisme économique, tandis que la Chine semble garder ses cartes en main pour se positionner face aux États-Unis. La situation au Proche-Orient s'améliore avec l'annonce d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, mais l'armée russe progresse en Ukraine après plusieurs mois de repli, renforçant ainsi la position de négociation de V. Poutine face à D. Trump et les européens. Les marchés financiers affichent globalement une tendance positive, avec une baisse des taux d'intérêt, une performance positive des actions et des matières premières, ainsi qu'une relative stabilisation du dollar.

Après la forte hausse de la fin 2024, les taux d'intérêt se sont stabilisés aux États-Unis. Malgré le statu quo de la Fed, les taux court ont baissé (4,2 % pour l'emprunt à 2 ans), tandis que le taux des Treasuries à 10 ans est revenu près de 4,5 %. Le marché avait bien anticipé l'arrivée de D. Trump, avec un risque de reprise de l'inflation. En revanche, en zone euro, les taux à court et long terme en Allemagne ont progressé de 4 et 9 points de base respectivement, portant le taux Bund à 10 ans à 2,46 %, sans modifier la position des autres souverains. L'OAT à 10 ans a terminé janvier presque inchangée à 3,2 % et le spread OAT-Bund reste à +75bp, alors que l'adoption d'un budget pour la France se fait toujours attendre. Le plus gros mouvement provient du Japon, suite au resserrement monétaire de la BoJ, où les taux des JGB à 10 ans ont augmenté de 16 points de base et de 12 points de base pour le 2 ans. Le crédit Investment Grade a bien performé en EUR mais est resté stable en USD, tandis que le High Yield a affiché de bonnes performances tant en USD qu'en EUR. Globalement, une baisse de la volatilité des marchés obligataires a été observée.

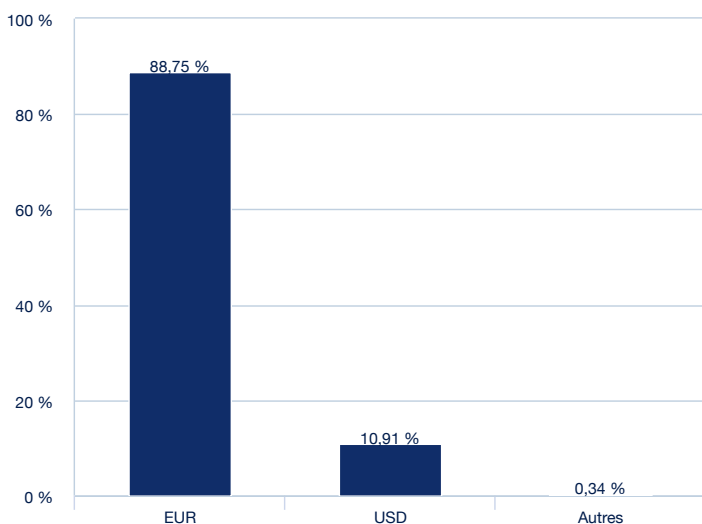
La tendance positive des marchés d'actions s'est maintenue en janvier avec une progression de 3 % pour le MSCI ACWI en USD. Fait rare, l'Europe a terminé en tête, le Stoxx 600 enregistrant une hausse de 6,3 %, soutenu par le DAX 30 (+9,2 %) et le CAC 40 (+7,7 %). Le S&P 500 n'a progressé que de 2,7 %, atteignant néanmoins un nouveau sommet, tandis que le Nasdaq Composite a reculé de -0,6 %. La cherté du marché américain, alors que la Fed adopte une approche prudente et que les entreprises phares de l'IA subissent des pressions suite à la sortie du chinois DeepSeek, contraste avec la faiblesse du positionnement en Europe et la poursuite du desserrement monétaire en zone euro. Les marchés émergents (MSCI EM +2 %) sont restés en retrait, pénalisés par la force du dollar et l'incertitude géopolitique liée aux tarifs douaniers. La volatilité des actions est restée modérément élevée, le VIX oscillant entre 15 % et 19 %.

Le discours de Jérôme Powell en fin d'année dernière, indiquant après seulement trois baisses de taux entrer dans une nouvelle phase de son cycle, a provoqué de fortes tensions sur les rendements obligataires. L'Europe, par effet de contagion, n'a pas été épargnée et a vu ses taux souverains progresser quasiment autant qu'aux États-Unis jusqu'à la mi-janvier. Depuis la détente a été bien plus marquée sur les rendements européens, le bund à 10 ans enregistrant un recul de 25 points de base à 2,45% fin janvier. Selon nous, la désinflation reste à l'œuvre et les prix liés à la boucle prix/salaires vont perdre en vigueur en 2025. La BCE pourra à ainsi poursuivre son cycle de baisse des taux directeurs, et devrait continuer à diminuer ses taux directeurs lors de ses prochains comités, ce qui nous conduit à inscrire nos portefeuilles avec une sensibilité aux taux euro supérieure à celle de leur indice de référence. Nous avons ainsi récemment renforcé notre exposition aux obligations souveraines italiennes et avons en même temps soldé notre exposition sur les obligations américaines. De surcroît, la recherche de rendement nous pousse à surpondérer les obligations d'émetteurs privés ainsi que la dette subordonnée européenne.

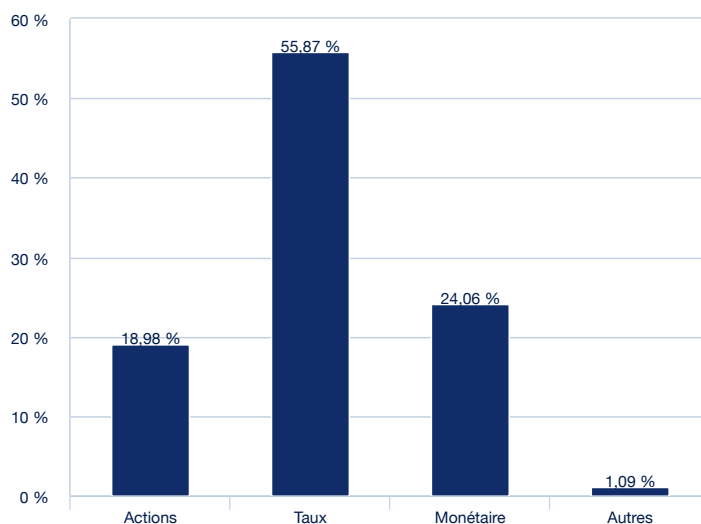
En janvier, les marchés se sont inscrits en hausse avec une surperformance notable des marchés actions européens. Cet optimisme s'explique notamment par les premières actions du président Trump et le soulagement dû à l'absence immédiate de hausses généralisées des tarifs douaniers. Il a ainsi indiqué que des droits de douane universels ne font pas partie de ses priorités. Les investisseurs ont perçu son attitude comme un signe de négociations plus transactionnelles et stratégiques. Toutefois, l'espoir pourrait être de courte durée, la probabilité restant élevée de voir des droits de douane imposés début février. Mr Trump a évoqué vouloir imposer des droits de douane de 25% sur les importations en provenance du Canada et du Mexique ainsi que des taxes de 10% sur les produits chinois. Si l'Europe est exemptée à ce stade, les menaces restent de mise. L'autre point positif a été la réitération de mesures et de souhaits pro-croissance. Il a notamment annoncé un plan massif d'investissements dans l'intelligence artificielle et les datacenters, sa volonté d'imposer à hauteur de seulement 15% les sociétés qui produisent aux États-Unis et son désir de voir une baisse des taux d'intérêt et du prix du pétrole. Outre les droits de douane, le sujet du mois a été le lancement par l'entreprise chinoise DeepSeek d'un modèle d'intelligence artificielle qui serait hautement compétitif en utilisant une fraction des ressources de calcul nécessaires pour des modèles comparables, tout en inférant à un coût bien plus faible. Cela a entraîné une vente massive des titres liés directement ou indirectement à l'intelligence artificielle dans les secteurs des semi-conducteurs, de l'électrification ou de la construction de data centers. Après la digestion de cette annonce, les titres se sont repris car il semble beaucoup trop tôt pour conclure que les investissements de la technologie américaine dans le développement de l'IA sont exagérés. Plus probablement, la concurrence permettra une augmentation de la vitesse d'adoption et des cas d'utilisation de l'intelligence artificielle ce qui est positif pour la croissance via les gains de productivité l'effet déflationniste. N'oublions pas la saison des résultats d'entreprises qui débute. A ce stade, en Europe et aux États-Unis, elle s'avère positive avec respectivement 62% et 80% des entreprises qui battent les attentes au niveau des bénéfices. Au niveau des ventes les chiffres sont aussi solides avec 83% des sociétés européennes et 78% de sociétés américaines au-dessus des attentes. Les secteurs qui se démarquent positivement sont les financières et les valeurs des secteurs de la consommation discrétionnaire et de la technologie.

Composition du portefeuille - Allocation d'actifs (Source : Amundi)

Principales expositions de change (Source : Amundi)



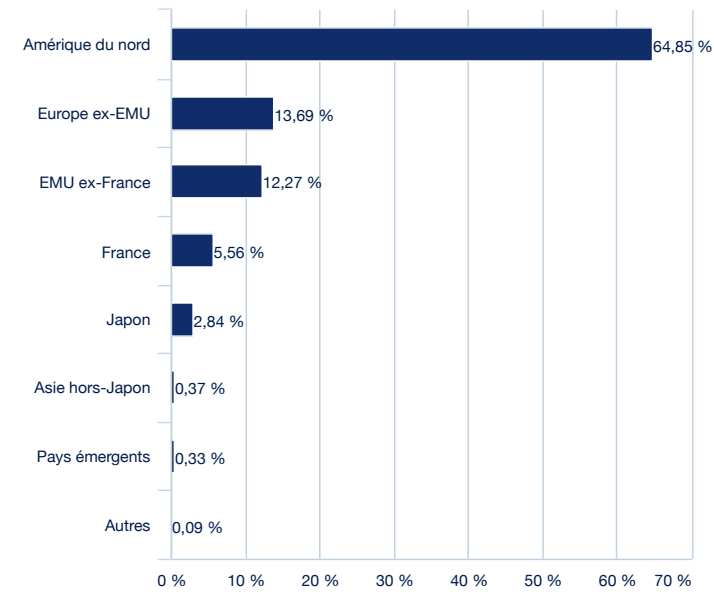
Allocation d'actifs (Source : Amundi)



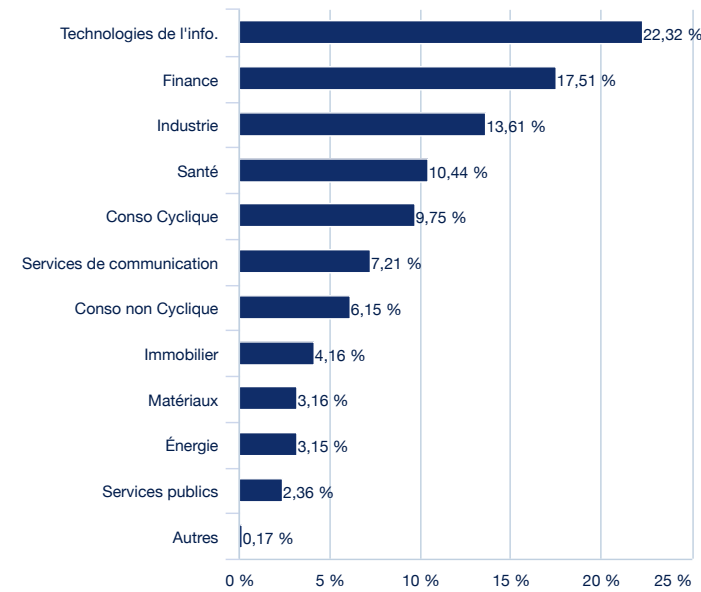
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille – Poche actions (Source : Amundi)

Répartition géographique de la poche actions (Source : Amundi)



Analyse par Secteur de la poche Actions (Source : Amundi)



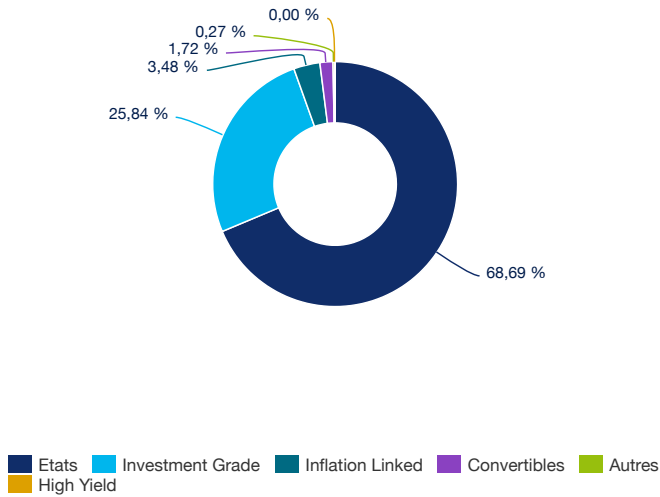
Principales lignes actions (Source : Amundi)

	Pays	% d'actif
APPLE INC	États-Unis	0,84%
MICROSOFT CORP	États-Unis	0,73%
NVIDIA CORP	États-Unis	0,69%
ALPHABET INC	États-Unis	0,46%
AMAZON COM INC	États-Unis	0,44%
META PLATFORMS INC	États-Unis	0,33%
BROADCOM INC	États-Unis	0,23%
TESLA INC	États-Unis	0,22%
BERKSHIRE HATHAWAY INC	États-Unis	0,17%
ELI LILLY & CO	États-Unis	0,15%
Total	États-Unis	4,26%

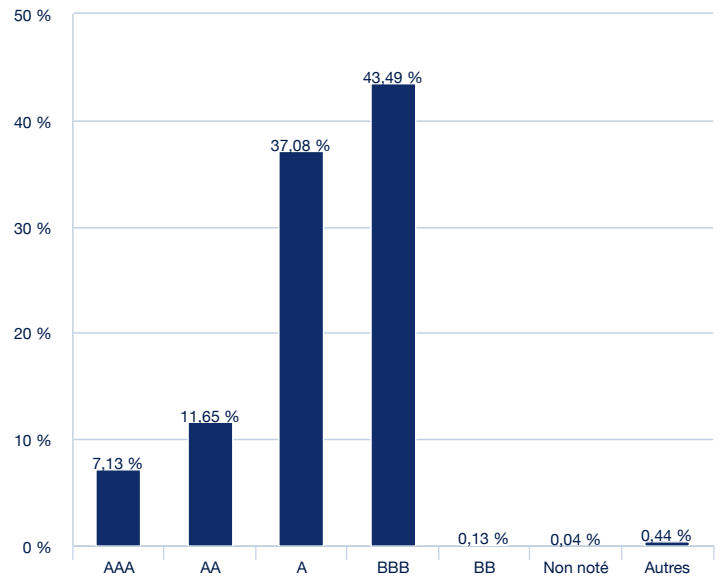
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille – Poche obligations (Source : Amundi)

Répartition par type d'émetteur de la poche obligations (Source : Amundi)



Répartition par notation de la poche obligations (Source : Amundi)



Principales lignes d'obligations (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif
GERMANY	Etats Zone Euro	7,63%
UNITED STATES OF AMERICA	Etats hors Zone Euro	7,41%
ITALIAN REPUBLIC	-	3,88%
FRANCE	Etats Zone Euro	1,25%
SPAIN (KINGDOM OF)	Etats Zone Euro	0,76%
BNP PARIBAS SA	Finance	0,44%
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	Finance	0,41%
JPMORGAN CHASE & CO	Finance	0,37%
BANCO SANTANDER SA	-	0,35%
ING GROEP NV	Finance	0,33%
Total	-	22,82%

DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	11/01/2021
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code AMF	990000127089
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,80%
Coûts de transaction	0,00%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Nom du fonds maître	AMUNDI HARMONIE

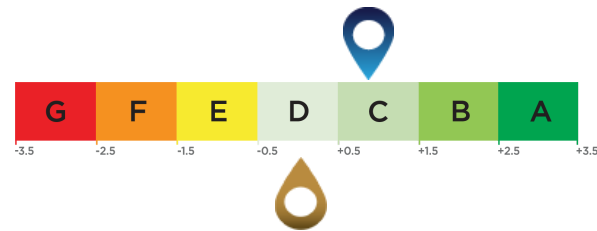
Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 20% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 30% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 50% MSCI ACWI IMI

Score du portefeuille d'investissement: 0,86

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,03

Couverture ESG (source : Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	99,90%	97,74%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	96,62%	96,55%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.